



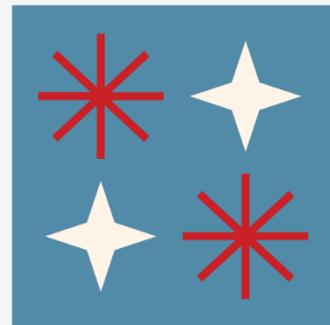
15^{ième}
ÉDITION



GUIDE DE L'EXPOSANT

2023

UN WEEKEND FÉRIQUE AVEC PRÈS DE
4000 VISITEURS SUR LE SITE
ET PLUS DE 70 EXPOSANTS



LES 25 ET 26 NOVEMBRE

AU COEUR DU NOYAU VILLAGEOIS
DE COTEAU-DU-LAC

C'est avec fierté et enthousiasme que la Ville de Coteau-du-Lac vous invite à participer à la 15^{ième} édition de son **Marché de Noël**. L'an dernier, près de 4000 personnes nous ont visités durant ce weekend festif tant au Pavillon qu'au Centre Communautaire Wilson.

Cet événement rassembleur vise à mettre en valeur la créativité, l'originalité, la diversité et la qualité du travail à la main des artistes, artisans, producteurs et transformateurs d'ici et d'ailleurs.

Dans notre chaleureux décor, nous voulons offrir un espace convivial où les consommateurs de la région pourront découvrir votre talent et votre passion, et acheter sur place vos réalisations et produits.

DATES ET HEURES

- **Samedi 25 novembre de 12 h à 19 h**
- **Dimanche 26 novembre de 10 h à 16 h**

LIEUX

- **Centre communautaire Wilson**
2, rue Georges-Jules-Beaudet
(à l'arrière du pavillon Wilson)

- **Pavillon Wilson**
4b, rue Principale, salle de spectacle au 1^{er} étage et dans la galerie au sous-sol

- **Extérieur, Parc Wilson**
4b, rue Principale, dans des maisonnettes de bois (possibilité d'ouverture jusqu'à 21 h, tout dépendant de la programmation)



CRITÈRES DE SÉLECTION – PLACES LIMITÉES

La qualité, l'originalité et la diversité des produits offerts constituent des éléments essentiels. Plusieurs catégories de produits sont souhaitées afin de rendre l'offre intéressante pour les visiteurs.

Alimentation spécialisée et confiserie	Bijoux et accessoires mode
Bois	Papeterie et cartes
Peintures et toiles	Produits naturels et soins du corps
Textile et vêtements	Verrerie et poterie
Autre	

Aucun revendeur ou distributeur ne sera accepté.

Le nombre de places étant limité, nous ne pouvons accepter toutes les candidatures reçues. Cette année, afin de nous guider dans la sélection des exposants, nous avons élaboré une grille de pointage.

GRILLE DE POINTAGE		
Entreprises de la région – Lieu de création situé dans la région.		
Coteau-du-Lac	Vaudreuil-Soulanges ou Salaberry-de-Valleyfield	Autre
3 pts	2 pts	1 pt
Produits artisanaux – Confectionnés à la main ou préparés de manière artisanale		
Entièrement fait main	A été transformé	A été uniquement emballé
3 pts	2 pts	1 pt
Diversité – Offre exclusive qui se distingue par son originalité		
Unique – plutôt rare	Fréquemment vu	Grande offre de ce type
3 pts	2 pts	1 pt
Demande du marché – Produit qui saura répondre aux goûts et attentes de notre clientèle (en fonction des réponses à nos sondages)		
Recherché	Tendance actuelle	Moins demandé
3 pts	2 pts	1 pt

LES KIOSQUES

L'attribution des espaces d'exposition se fera à la discrétion de l'équipe organisatrice, en fonction des préférences de lieu que vous nous aurez mentionné lors de votre inscription.

GRILLE TARIFAIRE				
Lieux	Dimensions	OBNL* local	Résident ou OBNL* régional	Non- Résident
Centre Communautaire	6' X 6'	GRATUIT	100\$	140\$
Pavillon	6' X 5'	GRATUIT	100\$	140\$
Extérieur (réservé à l'offre de prêt à boire ou prêt à manger sur place)	12' X 10'	GRATUIT	100\$	140\$

*Organisme à but non lucratif

- Une table rectangulaire de 6 pieds par 2,5 pieds au **centre communautaire Wilson** et une table rectangulaire de 5 pieds par 2,5 pieds au **pavillon Wilson** ainsi que deux chaises seront fournies à votre site d'exposition.
- L'électricité est offerte GRATUITEMENT. Vous devez prévoir une rallonge de 100 pieds et une barre de tension. Elles ne sont pas fournies.
- L'ajout de présentoirs, mobiliers, chevalets, etc. est permis à condition que ce mobilier puisse être installé dans le périmètre de l'espace alloué. **La grandeur des espaces d'exposition sont de 8' X 8'.**

- Vous êtes responsable de la présentation de votre table et vous devrez assurer que l'étalage de vos produits se fasse de façon sécuritaire et harmonieuse.

INSCRIPTION

- La période d'appel de candidatures débute le 20 juillet 2023 et **se termine le 15 août 2023 à minuit.**
- L'inscription doit se faire **obligatoirement** en cliquant sur ce lien <https://forms.gle/XbUEyn3VmAdPMop1A>.
- Aucun paiement maintenant. Une facture vous sera envoyée ultérieurement (voir la section mode de paiement).
- Une copie de votre inscription vous sera cheminée par courriel.
- La sélection sera faite dans la semaine du 21 août 2023. Un courriel de confirmation de votre acceptation vous sera envoyé au plus tard le 31 août 2023. À ce moment, vous aurez un **déla****i de 7 jours** pour accepter ou non l'offre de participer à notre événement.

MODE DE PAIEMENT - ANNULATION

- Si votre candidature est retenue, vous recevrez une facture et les modalités de paiement dans la première semaine de septembre. Possibilité de payer par carte de crédit, chèque ou argent comptant.
- Si vous devez annuler votre participation, nous nous réservons le droit de conserver 15\$ pour les frais de services administratifs. Advenant que vous annuliez votre participation après le 1^{er} novembre 2023, la totalité du paiement sera conservée.

- Dans la première semaine de novembre, vous recevrez un courriel d'informations avec les détails concernant le montage, le plan de la salle, votre emplacement exact ainsi que d'autres rappels importants.

RÈGLEMENTS

- Tous les kiosques doivent être installés **avant 11 h le samedi et prêts pour 10 h le dimanche.**
- Vous devez occuper le kiosque en permanence durant les deux jours. **Il est formellement interdit aux exposants de partir ou d'emballer son matériel avant la fin de l'événement.**
- La disposition des emplacements doit rester telle que prévue par les organisateurs.
- Vous avez l'obligation d'afficher les prix de vente de vos produits. **Aucun affichage ne sera accepté sur les murs.**
- Les montants cumulatifs de vos revenus des deux jours doivent nous être dévoilés à la fin du marché et nous vous demanderons de remplir un sondage.
- Maximum de deux personnes par kiosque.
- La table doit obligatoirement être recouverte d'une nappe.
- La Ville de Coteau-du-Lac ne peut en aucun cas être tenue responsable des vols, pertes, bris ou autres détériorations des biens.
- Vous devez détenir toutes les autorisations nécessaires et les permis valides à l'exploitation de votre entreprise (ex : permis du MAPAQ, certificat d'occupation)
- **IMPORTANT : Pour tout manquement, nous pourrions réévaluer votre admissibilité pour l'année suivante.**

ÉQUIPE DU MARCHÉ DE NOËL 2023

En plus de tous les exposants présents lors de ce weekend, l'équipe vous réserve de l'animation, de l'ambiance sur le site, la présence du Père-Noël, un spectacle en soirée et une offre alimentaire variée.

Marie-Claude Côté	Directrice des communications, des loisirs et des relations avec le milieu
Nadine Bissonnette	Régisseuse loisirs et communications
Jean Chevalier	Régisseur loisirs, culture et événements
Nancy Castonguay	Agente de soutien aux loisirs

Pour tout renseignement, veuillez communiquer au 450 763-5822, poste 222 ou par courriel à loisirs@coteau-du-lac.com



Marché de Noël 2023 les 25 et 26 novembre

Date limite d'inscription : 15 AOÛT 2023 à minuit



15^{ème} édition